



le tri donne  
une nouvelle vie...  
à nos déchets



MON  
PETIT  
GUIDE  
DU TRI

# trier c'est essentiel

**Le tri sélectif rend le recyclage possible.** C'est un geste citoyen qui permet de diminuer le volume des déchets à incinérer.

Une fois recyclés, vos déchets sont transformés en ressources pour fabriquer de nouveaux objets. On préserve ainsi les ressources et les milieux naturels.

**Trier favorise aussi la création d'emplois de proximité :** pour collecter, conditionner et transformer les matériaux.

Ce guide du tri vous donne toutes les astuces pour bien trier. Vous verrez, c'est facile !

## Quelques chiffres... (par an/par hab.)



29 kg  
d'emballages verre  
par habitant\*



39 kg  
d'emballages  
par habitant\*

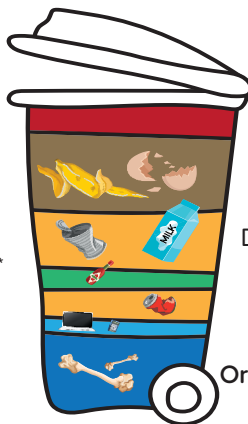


271 kg  
d'ordures ménagères  
par habitant\*

19,6 kg  
Gaspiilage  
alimentaire\*\*

73,6 kg  
Déchets  
compostables\*\*

55,6 kg  
Emballages  
recyclables\*\*



9,6 kg  
Emballages  
en verre\*\*

11,2 kg  
Déchets destinés  
à la déchèterie\*\*

66,2 kg  
Ordures ménagères  
résiduelles\*\*

\*Chiffres Agglo du Pays de Dreux 2021 - \*\*Chiffres nationaux ADEME 2020



### Le saviez-vous ?

67% du contenu de notre poubelle est recyclable ou compostable. Et si on relevait le défi en mettant notre poubelle au régime ?





## En 2021, vos gestes de tri ont permis de valoriser...

Le tri est un travail d'équipe ! Vous triez vos déchets, ils sont ensuite collectés puis acheminés au centre de tri où ils sont triés par matériaux. Chaque produit est envoyé dans une usine de recyclage où il sera revalorisé.

Ce processus ne pourrait pas exister sans le premier tri que chacun fait à son domicile !



**1 387**  
tonnes de **PETIT CARTON**

Équivalent à 7 000 000 boîtes à chaussures fabriquées.



**3 409**  
tonnes de **VERRE**

Soit 7 000 000 nouvelles bouteilles de 75cl fabriquées.



**557 tonnes**  
de **PLASTIQUE**

Soit 557 tonnes de pétrole brut économisées.



**180**  
tonnes de **MÉTAL\***

Soit 20 000 cadres de vélo fabriqués. (\*acier-aluminium)



**84 tonnes** de  
**BRIQUES ALIMENTAIRES**

Soit 500 000 nouveaux rouleaux de papier cadeau fabriqués.



**1 414**  
tonnes de **PAPIER**

Soit 4 242 tonnes de bois économisées.



# ne perdons pas notre planète pour une simple canette

**4,7 milliards de canettes**  
sont utilisées par an en France,  
**soit 149 canettes par seconde.**  
**Ne les laissons pas partir dans la nature !**

# le tri, un geste facile et utile !

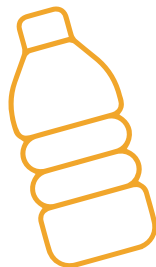


Votre geste de tri permet **d'économiser des matières premières** pour la fabrication de produits. Par exemples, avec... :

... **15** bouteilles d'eau on confectionne un **pull polaire**

... **600** canettes, on fabrique un **cadre de vélo**

... **1 tonne** d'acier recyclé, on produit **15 lave-vaisselles**



Triez où que vous soyez,  
dans l'un des contenants  
ci-dessous :



Conteneur  
jaune



Sac  
jaune



Colonne  
enterrée



Borne  
aérienne

À JETER ? À TRIER ?  
Demandez au Guide du tri





## [ tous les papiers et les emballages en carton ]



Les briques alimentaires, cartons de biscuits, journaux, magazines...

## [ les emballages en plastique ]



Les flacons, bidons et bouteilles plastiques...

## [ tous les emballages en métal ]



Les barquettes en aluminium, conserves, canettes, aérosols...

## [ avec le guide du tri de Citeo, triez avec application ! ]

Pour chaque déchet, le moteur de recherche vous donne la bonne consigne de tri (à trier / à jeter).

[WWW.CONSIGNESDETRI.FR](http://WWW.CONSIGNESDETRI.FR)

## [ masques, gants, lingettes, mouchoirs... ]



**3 BONS GESTES** pour jeter vos déchets infectieux :

- Mettez-les dans un sac plastique dédié et résistant, fermé et gardez le chez vous durant 24 h ;
- Jetez le sac dans la poubelle des ordures ménagères ;
- **Ne le déposez JAMAIS dans votre bac de tri !**



## [ PENSEZ-Y ! ]

Briques, conserves, canettes...  
Bien les vider suffit !

**INUTILE DE LES LAVER.**  
**LES APLATIR** est un gain de place !  
**MAIS NE LES IMBRIQUEZ PAS**  
les uns dans les autres.

## Que deviennent nos déchets ?

Des produits de tous les jours fabriqués à partir de matériaux recyclés !



# bien trié, le p'tit bocal va prendre de la bouteille !



## JETER MOINS, C'EST MIEUX !

Pots à confiture, bouteilles, bocaux...  
peuvent être réutilisés pour stocker vos  
aliments achetés en vrac.

## QUE DEVIENNENT-ILS ?

Une fois déposé dans la colonne dédiée,  
le verre est collecté puis **transporté**  
chez un **verrier** où il est recyclé et **sa vie**  
**recommence**.

À JETER ? À TRIER ?  
Demandez au Guide du tri



Triez où que vous soyez,  
dans l'un des contenants  
ci-dessous :



Conteneur  
verre



Colonne  
enterrée



Borne  
aérienne

[ tous les emballages  
en verre ]

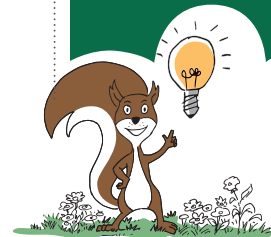


Le ?  
saviez  
-vous ?

Le verre se  
recycle à 100%  
et à l'infini.

Mais...  
**attention aux  
faux-amis**  
(vaisselle, miroir,  
ampoule, ...):  
**ils sont à  
déposer à la  
déchèterie !**

Consultez toutes  
les informations  
relatives aux  
déchèteries en  
page 14.



" ET SI TU TE TRANSFORMAIS EN  
**FLACON DE PARFUM...** "



**LES EMBALLAGES  
EN VERRE  
SE RECYCLENT  
A L'INFINI...**



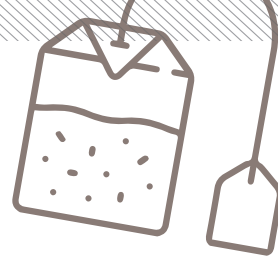
**LE TRI DONNE UNE NOUVELLE VIE...  
À NOS DÉCHETS !**

+ D'INFOS SUR

[WWW.DREUX-AGGLOMERATION.FR](http://WWW.DREUX-AGGLOMERATION.FR)

CIITEO

# biodéchets : un geste pour l'environnement, une ressource pour les cultures!



## LE TRI DES BIODÉCHETS : UNE VRAIE BONNE IDÉE !

Les biodéchets ou déchets organiques (restes alimentaires, déchets de cuisine, déchets verts...) sont entièrement biodégradables. Or, **ils représentent encore 30% de nos poubelles résiduelles** où ils sont mélangés aux autres déchets et ne peuvent donc pas

être valorisés. Pourtant **leur tri à la source** leur permet de devenir une ressource pour les cultures et de réduire considérablement le poids de notre poubelle. Les biodéchets collectés sont transférés sur une plateforme de compostage en Eure-et-Loir où ils sont valorisés.



## Conteneur biotainer

Pour les secteurs concernés par la collecte des biodéchets et dont les foyers possèdent ce conteneur biotainer.

### [ ce qu'on y met ]



- ✓ Épluchures, fruits et légumes abîmés
- ✓ Restes de repas et céréales
- ✓ Coquilles d'œufs
- ✓ Os, viandes, poissons...
- ✓ Laitage
- ✓ Marc de café et sachets de thé.
- ✓ Mouchoirs, essuie-tout et serviettes en papier blanc.

### [ ce qu'on n'y met pas ]



- ✗ Huiles
- ✗ Emballages, films plastiques, capsules de café
- ✗ Cendres, litière, lingettes
- ✗ Déchets végétaux



# végétaux collectés en sac bio (dégradable)

## Le ? saviez-vous ?

### Le mulching permet de réduire ses déchets verts!

Après la tonte, laissez retomber au sol l'herbe broyée. En se décomposant, elle apporte des éléments fertilisants au gazon et une meilleure résistance à la sécheresse en été !



Dans les secteurs concernés par la collecte des déchets verts, **30 sacs sont attribués par an à chaque foyer**. La distribution se fait en mairie sur présentation de la carte déchèterie et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les sacs sont collectés uniquement pendant la période estivale (consulter le calendrier de collecte annuel) à raison de **5 maximum par collecte**. Les sacs supplémentaires non collectés ne doivent pas rester sur la voie publique d'une semaine sur l'autre. Dans ce cas, ils sont considérés comme des dépôts sauvages et donc passibles d'une amende de 3<sup>ème</sup> classe.

Le surplus de déchets végétaux peut être emporté en déchèterie ou, mieux, vous pouvez pratiquer le compostage.



## 5 SACS

maximum  
par collecte.

## BRANCHAGES

en fagots maxi 1 mètre  
de long et 25 centimètres  
de diamètre.

## COLLECTE

consulter  
votre calendrier  
de collecte.

## Uniquement pour les communes concernées

par la collecte en  
porte-à-porte  
des déchets végétaux.

**À noter :** seuls les sacs  
présentant un logo  
Agglo du Pays de Dreux  
sont collectés.





# Composter : un geste simple et éco-citoyen

Le compostage permet de transformer les déchets organiques, c'est-à-dire les résidus d'origine végétale ou animale, en un terreau riche, de qualité et 100% naturel. Une mine d'or pour le jardin !

Composter permet de réduire considérablement nos déchets de cuisine et de jardin et ainsi de limiter le poids de nos poubelles, un véritable geste pour l'environnement !

Vous souhaitez franchir le pas du compostage domestique ?

Pour vous accompagner dans ce changement, l'Agglo du Pays de Dreux vous propose l'achat d'un composteur à tarif préférentiel (environ la moitié de son coût réel) et organise des formations.



DEMANDEZ VOTRE  
COMPOSTEUR !





### [ ASTUCE ]

Pour prolonger la durée de vie de votre composteur en bois, badigeonnez-le d'un mélange composé à 50% d'huile de lin et 50% d'essence de térébenthine.

## les 4 règles d'or



### 1. Équilibrer les apports

Mélanger les déchets alimentaires avec des déchets plus « secs » (branchages, feuilles mortes...)



### 2. Fragmenter les déchets

Plus les déchets sont coupés en petits morceaux, plus vite ils se décomposent.



### 3. Mélanger régulièrement

Pour aérer votre compost.



### 4. Surveiller l'humidité

Et si besoin, arroser sans excès.

## 3 chiffres clés

# 50 %

c'est le nombre de Français qui compostent !

# 60 à 90%

c'est la proportion d'eau contenue dans un biodéchet. Incinérer ce type de déchet est donc une dépense énergétique importante.

# 70°C

C'est la température que peut atteindre un composteur partagé lors du compostage. Cette montée en température hygiénise le compost.



En France plus de 60% des citoyens seraient prêts à s'engager dans la pratique du compostage avec un accompagnement. (Etude 2017 : Mode de vie et recyclage des biodéchets auprès de 434 foyers)

# ...et dans mes ordures ménagères il me reste trois fois rien !



Tous nos gestes de tri ont une finalité bien précise : **réduire nos déchets non valorisables** ! Aujourd'hui, chacun d'entre nous produit en moyenne **590 kg\* de déchets ménagers par an**, une quantité qui a doublé en 40 ans. Il y a donc urgence à agir, pour économiser les matières premières épuisables, pour limiter les impacts sur l'environnement, pour diminuer le coût des déchets pour chacun.

Mais ne perdons jamais de vue que **le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**

Jetez où que vous soyez, dans l'un des contenants ci-dessous :



En sac et dans le conteneur



En sac et dans la colonne enterrée



[ tous les déchets concernés ]



Veillez à ne déposer aucun produit ou objet dangereux qui risquerait de blesser les agents de collecte ou de polluer (verre cassé, aiguille, reste de médicaments...).

Le saviez-vous ?

Un doute, une question, téléchargez l'application mobile «Le guide du tri Citéo» disponible aussi sur Internet.



# Questions ?

## Réponses !

Retrouvez les réponses à vos questions les plus fréquentes.

Je n'ai pas de conteneurs. Comment me le procurer ?



Vous pouvez commander ou faire réparer vos bacs en contactant le 02 37 64 82 00 ou en complétant le formulaire de demande sur [www.dreux-agglomeration.fr](http://www.dreux-agglomeration.fr)

À noter : la dotation de conteneur est soumise au règlement de collecte des déchets qui prévoit un conteneur par foyer et par type de flux.

Je déménage, que dois-je faire ?

Laissez vos bacs sur place, et assurez-vous de leur propreté.

Mon conteneur a été volé/brûlé ?

Contactez-nous par mail à [pole.technique@dreux-agglomeration.fr](mailto:pole.technique@dreux-agglomeration.fr) afin de vous le faire remplacer gratuitement.

Dépôts sauvages : ce que je risque ?

Se débarrasser de ses déchets ou encombrants sur la voie publique constitue un véritable manque de civisme et est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros.

Et qui gère le nettoyage de mes conteneurs ?

Vous-même ! Chacun est responsable de la propreté de ses bacs.



Si mon foyer évolue (séparation, naissance...)?



Vous pouvez demander à faire réévaluer vos besoins. Si nécessaire, un nouveau bac sera mis à disposition.

Que faire si mon conteneur est cassé ?



Un agent se chargera de le réparer ou de le remplacer. Faites-en la demande, via le formulaire de contact, sur [www.dreux-agglomeration.fr](http://www.dreux-agglomeration.fr)

Enquête qualité : que faire si mon conteneur a été scotché ?



Cela signifie que votre bac est non conforme à la collecte. Vous devez le trier avant de le présenter à nouveau à la collecte. Un agent qualité peut vous accompagner pour accomplir les bons gestes de tri, n'hésitez pas à nous contacter : 02 37 64 82 00.

# 11 déchèteries sur l'ensemble du territoire de l'Agglo !



## UN PASS' PLUS FACILE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vos apports en déchèterie sont comptabilisés en nombre de points.

Le principe est simple : aucune limitation de volume de déchets apportés ; la valeur de l'apport est déterminée par la catégorie du moyen utilisé pour transporter vos déchets.

Vous disposez d'un compte crédité chaque année, automatiquement et gratuitement de 50 points.

## ... ET PLUS MODERNE !

Vous pouvez gérer votre pass'déchèterie et accéder à toutes les informations relatives à votre compte sur [sitreva.fr](http://sitreva.fr), onglet « Mon espace ».





### 1. ANET (28260)

11 allée du Brigault

### 2. BREZOLLES (28270)

Route de Beauche

### 3. BÛ (28410)

Rue d'Anet

### 4. CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS (28170)

Z.I. Saint Arnoult

### 5. DREUX (28100)

18 rue Notre-Dame de la Ronde,  
Z.I. des Livraindières

### 6. IVRY-LA-BATAILLE (27540)

Route de la Couture, CD 59

### 7. LA MADELEINE-DE -NONANCOURT (27320)

Lieu-dit La Grande Vallée  
Route de Damville

### 8. LE BOULLAY-THIERRY (28540)

Route départementale 325

### 9. SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS (28270)

Rue Descartes

### 10. SAINT-RÉMY-SUR-AVRE (28380)

Chemin des bois de Chaumont

### 11. SAULNIÈRES (28500)

**Fermée pour cause de travaux**  
Lieu-dit La Grande Vallée

## Comment obtenir mon pass'déchèterie ?



Pour obtenir votre pass'déchèterie et consulter les conditions, rendez-vous en ligne sur : [www.sitreva.fr](http://www.sitreva.fr)



Les infos en temps réel ?  
[facebook.com/sitreva](https://facebook.com/sitreva) !

## Valeur de l'apport d'un particulier



Voiture de tourisme 1 pt



Petit utilitaire 3 pts



Grand utilitaire 6 pts



Petit camion 10 pts



Petite remorque 1 pt



Grande remorque 3 pts



Autre moyen 1 pt



Restez  
connecté grâce  
à l'application  
Sitreva !



Nécessite  
un smartphone  
compatible iOS®  
ou Android®.



Pour contacter Sitreva :  
[www.sitreva.fr](http://www.sitreva.fr) / 01 34 57 12 20

# [ COMMENT FONCTIONNE MA DÉCHÈTERIE ? ]



Chaque déchèterie est équipée de bennes dans lesquelles vous pouvez déposer vos déchets, triés en fonction de leur nature et par catégorie.



Les bennes sont ensuite enlevées par les services de SITREVA ou par des prestataires et sont emmenées dans les filières de valorisation.



Presque tous les déchets apportés en déchèterie sont transformés en matière ou en énergie.



Seule une petite quantité ne peut être valorisée et est emportée dans des centres de stockage de déchets ultimes (CSDU).



Anet	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Brezolles	✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓
Bû	✓	✓	✓	✓		✓	✓		
Châteauneuf-en-Thymerais	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Dreux	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ivry-la-Bataille	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
La Madeleine-de-Nonancourt	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Le Boullay-Thierry	✓		✓			✓		✓	✓
Saint-Lubin-des-Joncherêts	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Saint-Rémy-sur-Avre	✓	✓	✓			✓	✓		
Saulnières	✓	✓	✓			✓			



✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓			✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	✓			✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
							✓
	✓					✓	✓

## [ DASRI, PILES, D3E... ]

### — LES DASRI

L'Éco-organisme DASRI (Déchets d'activité de soins à risque infectieux) : seringues, aiguilles... met à disposition gratuite des collecteurs spécifiques appelés « Boîte à DASRI » dans l'ensemble des pharmacies. **Ces boîtes doivent être apportées dans les déchèteries.**

### — LES D3E

Les Déchets d'équipement électrique et électronique (D3E) contiennent des éléments toxiques. **Ils doivent être traités dans une filière spécialisée.** Les déposer aux points d'apport prévus à cet effet (magasins, associations ou déchèteries) c'est s'inscrire dans **une démarche durable en créant de nouveaux emplois tout en protégeant l'environnement.**

### — LES PILES

Les piles et batteries sont des déchets dit toxiques. Pensez au recyclage ! Rapportez vos piles et batteries usagées en déchèterie ou en magasin dans les bornes dédiées à leur recyclage. Pour en savoir + : [jerecyclemespiles.com](http://jerecyclemespiles.com)



1,2

Tour Eiffel

c'est le poids de piles et de batteries que Corepile collecte chaque année



85%

des Français

déclarent trier leurs piles et petites batteries.

Étude Kantar novembre 2019



32 526

points de collectes partout en France !

# ZOOM sur les filières... Éco-mobilier

Le programme Éco-mobilier a permis, en 2020, de collecter 842 123 tonnes de meubles usagés dont 93% ont été recyclés, réemployés ou revalorisés !\*

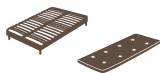
## BENNE ÉCO-MOBILIER

Ce sont **tous vos meubles** qui peuvent être déposés en **déchèterie**, dans la benne mobilier, **quels que soient le type, le matériel, l'état...**

### S'ASSOIR



### DORMIR



### RANGER



### MANGER



Quel que soit le matériau :  
Bois, mousses,  
plastique, ferraille,  
verre...

Quel que soit l'état:  
Cassés,  
abîmés, sales,  
en morceaux,  
déchirés...

# Re\_fashion

En 2020, **3,1 kg de** Textiles, Linge de maison, Chaussures (TLC) par habitant ont été collectés ce qui représente **204 291 tonnes**, soit **plus de 39% du gisement potentiel.\*\***

## CONTENEUR À TEXTILES

**Tous les textiles et chaussures**, propres et secs, **peuvent être déposés** ! Veillez à bien fermer votre sac (30L maximum pour le dépôt en conteneurs).

### VÊTEMENTS



### CHAUSSURES



### MAISON



[quefairedemesdechets.fr](http://quefairedemesdechets.fr)

Vous recherchez une  
BORNE À PROXIMITÉ ?



# les petites astuces

Retrouvez ici quelques petites astuces pour réduire nos déchets, simplement, au quotidien.

## Une liste... de courses

permet d'éviter les achats compulsifs et ainsi le gaspillage alimentaire. C'est éviter **jusqu'à 29kg/hab./an de déchets alimentaires jetés, soit 1 repas par semaine**, dont 7kg encore emballés.

## Un cabas

**pour faire mes courses.** Je privilégie les cabas, les sacs réutilisables ou un panier pour mes courses.



## Le vrac

une façon d'acheter sans emballage ses fruits, légumes, céréales... mais aussi sa viande, son fromage... ou même en grand conditionnement tel que le sel, le sucre, les féculents...

## Un stop-pub !

sur ma boîte aux lettres pour ne plus recevoir d'imprimés publicitaires non souhaités. Ainsi, c'est **jusqu'à 35kg/foyer/an de déchets papiers évités.**

Autocollant stop-pub disponible à la demande sur [www.dreux-agglomeration.fr](http://www.dreux-agglomeration.fr)

## Le compost

simple et naturel :

Épluchures, produits de tonte, feuilles... **avec le compost je réduis mes déchets et je fertilise gratuitement mon petit jardin** d'herbes aromatiques.

©Bento

## Une lunch-box et une gourde

pour limiter l'utilisation d'emballages jetables.

MiAM



©Bento



108 euros

c'est le coût du gaspillage alimentaire en France, chaque année, par personne



34%

des foyers déclarent, composter leurs déchets alimentaires très régulièrement. Étude Ademe, 2020



17%

des français ont apposé un stop-pub Étude Ademe, 2019



# Un doute ? Une question ?

Service de la Collecte  
et de la Valorisation des déchets

02 37 64 82 00 (Tapez 1)

[pole.technique@dreux-agglomeration.fr](mailto:pole.technique@dreux-agglomeration.fr)



Agglo du Pays de Dreux  
4, rue de Châteaudun  
BP 20159  
28103 Dreux Cedex



RETROUVEZ L'AGGLO DU PAYS  
DE DREUX ET SES SERVICES  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



[www.dreux-agglomeration.fr](http://www.dreux-agglomeration.fr)

